Énergie: programme pluriannuel d'études, d'analyses et de prévisions 1998-2002 (ETAP)

1998/0233(CNS) - 15/07/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: prévoir au sein du programme-cadre pluriannuel pour des actions dans le secteur de l'énergie (1998-2002) un programme spécifique d'études, d'analyses, de prévisions et d'autres actions connexes dans le secteur de l'énergie (programme ETAP). CONTENU: le programme spécifique proposé par la Commission européenne vise en particulier à: - établir, au niveau communautaire, une approche partagée en matière d'études, d'analyses, de prévisions et travaux connexes dans le secteur de l'énergie; - promouvoir l'analyse des marchés et politiques énergétiques au niveau de la Communauté et des Etats membres; - analyser et évaluer les questions énergétiques et environnementales, notamment en ce qui concerne le changement climatique; - analyser et évaluer l'évolution des marchés énergétiques; - contribuer au transfert des meilleures méthodologies et pratiques d'analyse; - faciliter les réseaux d'information dans le domaine de l'énergie; - développer une politique active de diffusion des résultats obtenus.